

---

# Fragmentation ou vitalité? Regard sociologique sur l'Acadie actuelle et ses réseaux associatifs

---

Greg Allain  
*Département de sociologie*  
*Université de Moncton*

Les recherches sur les francophonies canadiennes minoritaires et sur l'Acadie se sont multipliées au cours des années 1990<sup>1</sup>. La mise sur pied, en 1990, du Réseau de la recherche sur les francophonies minoritaires au Canada et la tenue d'un colloque annuel dans le cadre du Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement du savoir (ACFAS) ont fourni un lieu pour diffuser et discuter des résultats de nos recherches<sup>2</sup>. Des chaires, comme la CEFAN ou la Chaire d'études acadiennes, des instituts et d'autres colloques et séminaires un peu partout au Canada ont aussi contribué à faire connaître ce champ d'étude florissant<sup>3</sup>.

Pour ce qui est de l'Acadie, lors d'un bilan des recherches sociologiques sur la société acadienne dressé en 1993 avec Isabelle McKee-Allain et Joseph-Yvon Thériault, nous avons conclu à l'am-

- 
1. Pour le Canada, voir Cardinal, Lapointe et Thériault, 1994 ; Thériault, 1999 ; Stebbins, 2000. Pour l'Acadie, on consultera Daigle, 1993 ; Thériault, 1995 ; Allain et Basque, 2001. Pour l'Ontario francophone, voir entre autres : Cotnam, Frenette et Whitfield., 1995 ; Jaenen, 1993 ; Gilbert, 1999.
  2. Plusieurs Actes ont été publiés : voir Cardinal, 1993 ; Cazabon, 1996 ; Allaire et Gilbert, 1998 ; Allain, Allaire et McMahan, 2002.
  3. La CEFAN notamment publie les travaux de son séminaire annuel aux études avancées et les Actes de ses colloques dans sa collection Culture française d'Amérique aux Presses de l'Université Laval.

biguité de la période plus récente – toujours la plus difficile à évaluer – qui présentait des tendances, à première vue, contradictoires. Comme toute société postmoderne<sup>4</sup>, l'Acadie manifeste des signes d'éclatement, de fragmentation (ou plutôt de segmentation, selon Johnson et McKee-Allain, 1999) et d'individualisation. Les grands thèmes rassembleurs du néonationalisme et des pratiques s'y rattachant, omniprésents dans les décennies 1960 et 1970, perdent de leur emprise et cèdent la place à des appartenances – et à des identités – davantage plurielles, mais aussi plus volontaires et donc plus éphémères. Par ailleurs – et c'est l'autre versant de cette ambivalence – nous constatons une complexification de la structure sociale acadienne et un accroissement de sa capacité organisationnelle<sup>5</sup> à travers, notamment, un foisonnement associatif et la constitution de grands réseaux (Allain, 1996, 2001). La postmodernité en Acadie se manifeste donc simultanément sous le signe d'un affaiblissement des grands référents collectifs qui ont dominé depuis le début des années 1960 et de nombreux indices de vitalité et d'effervescence de la société civile (Allain, McKee-Allain et Thériault, 1993). Dans un texte récent sur la société acadienne contemporaine, les auteurs avaient résumé ainsi la spécificité de cette société minoritaire :

Entre le tout pour la nation et rien pour l'individu, cette société semble emprunter plusieurs voies intermédiaires, les unes plus tournées vers une identité traditionnelle de type ethnique, les autres vers une identité moderne segmentée et organisée. De ce point de vue, si ses variables lourdes continuent d'inquiéter, sa substance identitaire semble s'accommoder aux grandes tendances qui caractérisent les sociétés post-industrielles (Johnson et McKee-Allain, 1999 : 232).

Qui plus est, notre bilan de 1993 avait permis de constater la prédominance, jusque là, d'études de type macrosociologique portant soit sur la question nationale comme telle, soit sur les réalités démologiques. Ces dernières études, comme d'ailleurs celles

---

4. Sur la postmodernité, voir les excellentes synthèses des sociologues Kumar (1995) et Lyon (1999).

5. Selon le concept développé par le sociologue Raymond Breton dans ses travaux sur les communautés ethnoculturelles au Canada (Breton, 1964, 1983, 1984, 1994).

portant sur les autres minorités francophones au Canada, dégagent fréquemment des tendances lourdes, au total plutôt démobilisatrices, comme les fameuses statistiques généralement alarmantes sur l'assimilation linguistique<sup>6</sup>. Nous estimons qu'un tel tableau est pour le moins incomplet, sinon carrément trompeur ; il ne rend certes pas compte de la diversité, de la mouvance et de la complexité des situations vécues. Pour faire la lumière sur les dynamismes concrets, plus près du quotidien des milieux minoritaires comme l'Acadie, il importe de mettre aussi l'accent sur une microsociologie des communautés (Thériault, 1995), de leur tissu organisationnel et associatif et des réseaux mis en place pour affirmer et renforcer les nouvelles identités collectives.

Mes propres recherches ont emprunté cette seconde voie, à savoir l'investigation de la complétude institutionnelle<sup>7</sup> et de la capacité organisationnelle en Acadie, pour reprendre les concepts de Raymond Breton (1964, 1983, 1984). Je me suis penché sur l'univers associatif, particulièrement dynamique en Acadie<sup>8</sup>. Cependant, toutes les associations n'ont pas le même poids. Aussi ai-je

- 
6. Cette question de l'assimilation suscite un vif débat. D'un côté, les tenants de la suprématie des mesures quantitatives, tels le statisticien Charles Castonguay (1993, 1994, 1997, 1999) et le sociologue Roger Bernard (1990a, 1990b, 1991, 1996, 1998) pour l'Ontario francophone, qui croient que l'ampleur du phénomène de l'assimilation menace la plupart des communautés francophones du pays, à l'exception du Québec. À ce camp pessimiste s'oppose le groupe des optimistes, ou des moins pessimistes, qui remettent en question la validité des mesures utilisées pour estimer l'assimilation (O'Keefe, 2001) qui occultent le travail de mobilisation à la base et la vitalité réelle des communautés francophones et de leurs institutions à travers le Canada. Outre Thériault (1995), cette perspective regroupe bon nombre de chercheurs canadiens, dont plusieurs en Acadie : c'est le modèle qui a inspiré notre étude récente sur la communauté francophone et acadienne de Saint-Jean au Nouveau-Brunswick (Allain et Basque, 2001 ; Allain, 2002). Pour une excellente synthèse récente du débat par un tenant du deuxième camp, voir Couture (2001).
  7. Pour des applications récentes de cet autre concept-clé de Breton, on lira notamment Denis (1993) et Goldenberg et Haines (2000).
  8. Un net rattrapage s'est effectué sur ce plan. Robert Young (1989) rapporte qu'au début des années 1960, seulement 15 % des associations au Nouveau-Brunswick étaient francophones et qu'au tournant des années 1980, 33 % – soit l'équivalent de la proportion de francophones dans la province – l'étaient.

choisi d'examiner un certain nombre de « réseaux d'articulation » ou « réseaux de réseaux », selon l'expression des sociologues suisses Pierre Rossel, François Hainart et Michel Bassand (1990) pour qui la société postmoderne est précisément une société réticulaire, c'est-à-dire constituée de, et traversée par, des réseaux. À travers le prisme des réseaux, j'ai pu recueillir de nombreux indices de la vitalité de la société civile acadienne du Nouveau-Brunswick dans des domaines très variés.

### LE CONSEIL PROVINCIAL DES SOCIÉTÉS CULTURELLES (CPSC)

J'ai d'abord analysé le Conseil provincial des sociétés culturelles, un organisme regroupant l'ensemble des associations locales et régionales œuvrant à l'organisation de spectacles et de manifestations artistiques. Créé en 1972 sous le nom de Conseil de promotion et de diffusion de la culture, il se réinventait en 1988 sous son nom actuel avec une structure fédérative et un mandat de concertation dans le secteur culturel. Au milieu des années 1990, le CPSC regroupait 16 sociétés culturelles à travers la province qui comptaient au total quelque 12 000 membres (Allain, 1996). Le CPSC a créé le Réseau des organisateurs de spectacles qui comprend 25 groupes affiliés et il participe lui-même à des réseaux externes dont le Réseau des organisateurs de spectacles de l'est du Québec (ROSEQ) et le Réseau indépendant des diffuseurs d'événements artistiques unis (RIDEAU).

Pour illustrer la vigueur de ce réseau, je partagerai une observation personnelle. À l'automne 2001, j'ai eu le plaisir de participer au 4<sup>e</sup> gala annuel des Éloizes où sont remis des prix convoités aux artistes choisis pour leur contribution remarquable en musique, en théâtre, en peinture, en sculpture, etc. Les trois premières éditions avaient eu lieu au théâtre Capitol de Moncton. La décision a été prise l'an dernier de tenir l'événement en région à tous les deux ans et la petite ville de Tracadie-Sheila (4 000 habitants) fut la première hôtesse régionale de l'activité qui s'est tenue à l'aréna local. On aurait pu craindre pour l'acoustique, sans parler du froid et de l'humidité. Ce ne fut pas le cas. L'espace avait été aménagé de façon si ingénieuse qu'on ne se serait pas cru dans un aréna. La remise des

prix et le spectacle très moderne<sup>9</sup> se sont faits dans la bonne humeur et avec professionnalisme. Les 400 personnes, faisant salle comble, ont réagi avec enthousiasme. Les caméras de Radio-Canada étaient sur place et le spectacle a été télédiffusé la semaine suivante. La société locale des Tracadilles, qui avait assuré l'organisation avec l'Association des artistes professionnels acadiens et le CPSC, a remporté son pari avec brio et les gens croisés à la sortie ont tous témoigné de leur grande fierté à la suite de cette belle réussite.

### **LA SOCIÉTÉ DES ACADIENS ET DES ACADIENNES DU NOUVEAU-BRUNSWICK (SAANB)**

Le deuxième réseau étudié fut celui de la SAANB, un organisme provincial de défense et de promotion des intérêts de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. J'ai particulièrement regardé son volet « Concertation » qui chapeaute une trentaine d'organismes sectoriels. Créée en 1973, dans le sillage de la naissance des identités francophones minoritaires suite à l'éclatement de l'ancien Canada français à la fin des années 1960, la SANB (la féminisation du nom et de l'acronyme viendra plus tard) devait se donner, en 1984, deux nouvelles orientations significatives, avec l'adoption d'un plan quinquennal (« Pour un nouveau contrat social ») qui proposait de susciter la création de structures associatives francophones homogènes et de jouer un rôle de coordination entre ces nouveaux groupes et ceux déjà en place.

Bien sûr, il existait avant le milieu des années 1980 un certain nombre d'associations acadiennes ; outre la SANB elle-même et le CPSC dont il vient d'être question, mentionnons la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick (1971), la Fédération des Dames d'Acadie (1974), la Fédération des scouts de l'Atlantique (1975) – la Fédération des guides du Nouveau-Brunswick sera mise sur pied en 1982 –, l'Association des écrivains acadiens (1978), le

---

9. On a pu y entendre de la musique populaire, du jazz, de l'opéra, du luth baroque... Le Prix Éloïze pour le meilleur groupe musical a été décerné à un jeune ensemble de jazz de Dieppe.

Conseil économique du Nouveau-Brunswick (1979) et la Société des jeux de l'Acadie (1981)<sup>10</sup>.

À la suite de la réorientation de 1984, la SANB a présidé, avec l'appui financier du Secrétariat d'État fédéral d'alors, à l'établissement d'une dizaine d'organismes sectoriels dans des domaines variés, dont la Fédération des agriculteurs et agricultrices francophones du Nouveau-Brunswick (1985), l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick (1987)<sup>11</sup>, le Comité de parents du Nouveau-Brunswick (1988), la Fédération d'alphabétisation du Nouveau-Brunswick (1988), l'Association des municipalités du Nouveau-Brunswick (1989)<sup>12</sup>, l'Association acadienne des artistes professionnels du Nouveau-Brunswick (1990)<sup>13</sup> et l'Association des radios communautaires acadiennes du Nouveau-Brunswick (ARCANB) (1991)<sup>14</sup>.

D'autres groupes verront le jour dans les années 1990<sup>15</sup>, mais déjà vers la fin des années 1980 se manifestait le besoin de passer à la seconde phase de la réorientation de 1984, à savoir la mise en

---

10. Certains organismes existaient bien avant les années 1970. L'Institut féminin francophone du Nouveau-Brunswick date de 1925 par exemple, mais pensons surtout à la création en 1945 de la Fédération des Caisses populaires acadiennes, issue d'une scission avec la fédération provinciale anglophone (voir Daigle, 1990), et à l'Association des enseignants et des enseignantes francophones du Nouveau-Brunswick créée en 1958, à la suite du retrait des Acadiens de la fédération provinciale à forte majorité anglophone (Basque, 1994). Rappelons que dès 1939 les enseignants francophones avaient organisé des cercles pédagogiques dans leurs régions et, en 1946, formulé le projet d'une fédération autonome dont l'incorporation ne sera accordée qu'en 1958.

11. Cette association compte actuellement 250 membres.

12. L'ensemble des 43 municipalités de la province qui ont une population majoritairement francophone sont membres.

13. Cette association regroupe environ 120 artistes acadiens.

14. L'ARCANB réunit les huit radios communautaires francophones de la province.

15. Mentionnons l'Association des travailleurs en loisir du Nouveau-Brunswick, la Société des enseignants et enseignantes retraités francophones, le Mouvement acadien des communautés en santé du Nouveau-Brunswick (1999) auquel sont affiliés 12 communautés et 7 organismes, et l'Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick (2000) où le *membership* serait en forte croissance et où on estime que le nombre actuel de membres (2 500) doublera dans les deux ou trois prochaines années.

place d'un système de coordination. C'est ainsi que fut créé en 1987 le Forum de concertation des organismes acadiens du Nouveau-Brunswick, avec la SAANB comme maître d'œuvre. Dans les années 1990, une trentaine d'organismes s'y rencontraient pour discuter de dossiers communs<sup>16</sup> et de priorités servant à l'allocation des fonds par Patrimoine Canada<sup>17</sup>. Depuis 1994, l'exercice a donné lieu à l'élaboration d'un Plan de développement global de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Des analystes reprochent à ce dernier processus de fragmenter les grandes priorités acadiennes en des centaines d'objectifs et de nourrir « une légion de consultants, sous-traitants officiant à la régulation étatique de l'activité communautaire », ajoutant ainsi « à la judiciarisation du fait ethnique » (Thériault, 1995), une expertise privée (Johnson et McKee-Allain, 1999 : 227) !

La concertation n'a pas toujours fonctionné harmonieusement. Mis à part quelques grands dossiers « nationaux » – comme l'enchâssement de la loi 88 – auxquels tous les groupes peuvent se rallier, le consensus serait plus difficile à réaliser autour d'autres enjeux. Il n'est pas facile de mettre d'accord des groupes qui favorisent des stratégies militantes, comme des étudiants universitaires et des artistes, et des catégories professionnelles, des gens d'affaires par exemple, qui préfèrent la non-intervention ou des actions individuelles plus discrètes. D'autres tensions entre les organismes membres et la SAANB entraîneront bientôt la nécessité d'une réflexion en profondeur. Comme l'ont exprimé Johnson et McKee-Allain (1999 : 229) :

En 1997, la SAANB est conduite à réévaluer sa structure organisationnelle, conjointement avec le Forum de concertation, pour tenir compte du rôle actif joué par ces organismes indépendants dans la représentation de la communauté acadienne. Il est clair que ce dynamisme associatif accrédite une vision plus politique de l'Acadie.

16. Un exemple de sujets faisant l'unanimité serait la lutte pour l'enchâssement dans la Constitution canadienne de la loi provinciale 88 sur l'égalité des deux communautés linguistiques. Cette loi a été promulguée en 1981 et enchâssée en 1993.

17. En 1996, Patrimoine Canada a négocié avec le Forum de concertation l'Entente de coopération Canada-communauté acadienne du Nouveau-Brunswick, dotée d'une enveloppe de six millions de dollars répartie sur une période de quatre ans (Johnson et McKee-Allain, 1999 : 229).

## LE CONSEIL ÉCONOMIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK (CENB)

Le troisième réseau analysé a été le Conseil économique du Nouveau-Brunswick qui regroupe, surtout dans des PME, autour de 1 000 gens d'affaires acadiens et francophones à travers la province. Ce Conseil est le plus important réseau de gens d'affaires francophones de l'Atlantique. Créé en 1979<sup>18</sup>, l'organisme s'occupe du *lobbying* auprès des gouvernements (par exemple, il présente chaque année un mémoire au Cabinet provincial) et d'animation auprès de ses membres. Dans les années 1980, il a tenu plusieurs colloques sur des thèmes comme le libre-échange, l'innovation et l'entrepreneursip. Ses déjeuners d'affaires mensuels tenus à Moncton et dans le Nord-Est sont très courus et son banquet annuel avec conférencier de marque attire de 600 à 800 personnes. Le CENB participe occasionnellement à des réseaux et à des activités au plan national et international. Signalons sa participation, à Moncton en août 1994, à l'organisation du 7<sup>e</sup> Forum international des affaires et, en juin 1999, à Bathurst, au 3<sup>e</sup> Forum des gens d'affaires francophones du Canada qui fut immédiatement suivi du 7<sup>e</sup> Forum francophone des affaires, une activité reliée au 8<sup>e</sup> Sommet de la francophonie à Moncton en août 1999. En août 1999, le CENB organisait, en collaboration avec d'autres organismes, une Foire commerciale internationale à Dieppe.

L'entrepreneursip est un phénomène assez récent en Acadie, comme dans la plupart des sociétés minoritaires. Nous l'avions déjà identifié parmi les discours en émergence, à l'instar des discours féministe et juridique entre autres (voir Allain, McKee-Allain et Thériault, 1993 ; Cardinal et McKee-Allain, 1999). Au cours de la dernière décennie, ce discours entrepreneurial a occupé une place croissante dans les médias et au sein de la société acadienne.

---

18. L'appellation d'origine était le Conseil économique acadien mais, en 1982, ses dirigeants acadiens – dont le président-fondateur Gilbert Finn – ont changé le nom de cet organisme, entièrement francophone, pour « éviter des controverses »... (Voir Finn, 2000 : 98-99).

## LES JEUX DE L'ACADIE

Le quatrième réseau sur lequel je me suis penché fut celui des Jeux de l'Acadie. Cet important réseau, mis sur pied en 1979 dans le sillage des Jeux du Québec créés dix ans plus tôt<sup>19</sup>, réunit des intervenants scolaires, culturels et communautaires des trois provinces maritimes<sup>20</sup>. Les Jeux de l'Acadie sont tenus annuellement et regroupent des jeunes francophones du niveau secondaire qui compétitionnent, dans un premier temps, dans une vingtaine de disciplines sportives dans les neuf grandes régions acadiennes de l'Atlantique. Ensuite, les vainqueurs de ces Jeux régionaux, qui rassemblent en moyenne 3 600 jeunes chaque année, se font face lors de la grande finale qui réunit quelques 2 000 jeunes athlètes acadiens. Outre les compétitions sportives, la finale des Jeux de l'Acadie comprend un important volet socioculturel qui contribue à renforcer l'identité acadienne et le sentiment d'appartenance. Elle se tient chaque année dans une municipalité différente, ce qui permet à diverses communautés d'être mises en valeur. Lorsque la finale des Jeux a lieu dans un contexte minoritaire, comme à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) en 1996, elle mobilise l'ensemble de la communauté acadienne et lui permet de s'afficher fièrement dans son milieu. La finale des Jeux, largement médiatisée, constitue « la manifestation populaire la plus courue en Acadie » (O'Carroll, 1993). Au-delà des retombées économiques indéniables estimées il y a quelques années à deux millions de dollars pour la seule finale (les Jeux eux-mêmes sont presque entièrement autofinancés), ils sont une source de fierté très légitime chez les participants et chez les bénévoles qui assurent le succès de l'événement<sup>21</sup>, sans parler des parents, des enseignants et des amis des athlètes, des communautés

19. Pour une analyse des relations entre l'Acadie et le Québec autour des Jeux, voir Lamarre (2000).

20. Les Jeux de l'Acadie et la Société nationale de l'Acadie (SNA) sont les deux seules organisations à regrouper l'ensemble des Acadiens des Maritimes.

21. Après les 22<sup>e</sup> Jeux tenus à l'Île-du-Prince-Édouard en juin 2001, un total de 92 000 jeunes avaient participé aux Jeux depuis 1979 – 72 000 aux régionaux et 20 000 aux finales – et environ 77 000 bénévoles y avaient travaillé. On estime à 600 000 le nombre d'heures annuelles de bénévolat fournies aux activités liées au Jeux.

impliquées et de la société acadienne tout entière. De plus, les Jeux ont représenté une véritable école de leadership pour les jeunes qui y ont participé<sup>22</sup>, plusieurs parmi eux devenant, à leur tour, bénévoles lors des Jeux suivants, poursuivant des études réussies et occupant des postes influents au sein de la société acadienne. Signalons que les Jeux ont fait des émules, car, en 1992, sont nés les Jeux franco-albertains et, en 1994, les Jeux franco-ontariens, tous deux reprenant le modèle acadien. Par ailleurs, la Société des Jeux de l'Acadie a été très impliquée dans l'organisation des premiers Jeux francophones du Canada tenus à Memramcook en août 1999 et elle a participé à la mise sur pied des Jeux de la francophonie tenus à Ottawa-Hull en janvier 2001.

## LE CONGRÈS MONDIAL ACADIEN (CMA) DE 1994

Ce gigantesque *happening* voulant réunir « l'Acadie mondiale » attirera, durant 10 jours, en août 1994, 75 000 personnes dans le Sud-Est du Nouveau-Brunswick. On a compté 350 000 entrées aux quelque 600 activités : spectacles, fêtes populaires, expositions d'art et soupers communautaires, sans oublier les Conférences publiques qui avaient pour thème « L'état actuel des collectivités acadiennes et l'Acadie en 2004 ». Ces conférences, réparties sur cinq jours, ont réuni 150 conférenciers et intervenants et 2 600 participants (voir l'enquête d'Allain et Mujica, 1996). Le point culminant aura sans conteste été les 37 rassemblements de famille qui ont réuni 60 000 personnes d'un peu partout dans le monde (Allard, 1995 ; Langues officielles, 1996 : 24)<sup>23</sup>. L'UNESCO avait inscrit le CMA parmi les événements culturels mondiaux de 1994.

- 
22. En 1987, la Société des Jeux de l'Acadie a mis sur pied l'Académie jeunesse, un organisme de formation au leadership qui œuvre aux niveaux régional et provincial.
23. Cette tendance devait s'accroître au CMA suivant tenu en 1999 en Louisiane. La durée et l'ampleur de la série de conférences y ont été beaucoup réduites au profit des 75 rassemblements de famille qui ont occupé presque toute la place. On peut d'ores et déjà présager que le CMA de 2004 en Nouvelle-Écosse – qui coïncide avec le 400<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de Port-Royal – poursuivra sur cette lancée.

Le CMA a donné lieu à deux grands débats (voir Allain, 1997, 1998). Le premier (« Qui parle au nom de l'Acadie ? »), venait des conflits organisationnels opposant la Société du CMA (SCMA), perçue comme étant composée d'Acadiens de l'extérieur du Nouveau-Brunswick, et le Comité organisateur du CMA (COCMA), regroupant des élus – des gens imputables donc – des neuf municipalités hôtes du Sud-Est du Nouveau-Brunswick. Au terme d'une médiation, le conflit s'est largement résolu en faveur du groupe local, le COCMA, qui, dorénavant, assumerait le rôle de maître d'œuvre incontesté du CMA de 1994, la SCMA n'ayant que la responsabilité de l'organisation des Conférences<sup>24</sup>.

Le second débat tournait autour du problème de l'identité : quelle serait l'Acadie mise en scène dans les préparatifs et la tenue du CMA ? Ici encore, les deux camps s'opposaient. Les initiateurs du projet (la SCMA), perçus comme étant « de l'extérieur », entendaient réunir la diaspora acadienne dispersée à travers le monde depuis la Déportation. Leur objectif était de donner une voix à « l'Acadie mondiale » et de créer un secrétariat permanent, ce qui ne put se réaliser faute de financement.

À première vue, il s'agissait d'un projet d'ouverture sur le monde, de dépassement des régionalismes étroits et des frontières provinciales. Mais il y avait un hic : cette apparente ouverture cachait une exclusion. Pour faire partie de la confrérie acadienne, selon les instigateurs du CMA, il fallait être descendant des familles souche ayant été déportées en 1755. Si tous les rassemblements de famille, comme ceux des Leblanc, des Cormier et des Robichaud, répondaient à ce critère, en revanche, tous les francophones non acadiens, sans parler d'un certain nombre de familles acadiennes dont les ancêtres avaient réussi à échapper au Grand Déangement ou qui s'étaient installées ici après 1755, en étaient exclus (ce même débat a eu lieu au Québec entre tenants d'une identité historique et tenants d'une identité moderne, pluraliste et inclusive). Pour Thériault (1995 : 296), le CMA représentait un « retour à l'Acadie

---

24. Les Actes ont été publiés en 1996 sous le titre : *Le Congrès mondial acadien. L'Acadie en 2004 : actes des conférences et des tables rondes.*

mythique, à l'Acadie ethnique, à l'Acadie du sang. [...] Étrange ouverture au monde [...], qui passe par la référence à des ancêtres communs ». Il déplore que dans tout le tapage du CMA on ait si peu entendu la voix de l'Acadie communautaire ancrée sur un territoire précis et dotée d'historicité : « L'Acadie du Congrès mondial, conclut-il, en déplaçant le leadership acadien vers l'Acadie imaginaire, diluait l'acadianité, affaiblissant ainsi l'Acadie de l'historicité » (Thériault, 1995 : 297)<sup>25</sup>.

Constituant lui-même un « super-réseau », le CMA a aussi donné lieu à la création de deux réseaux, le Forum des municipalités francophones du Sud-Est qui regroupe les neuf municipalités hôtes du Congrès, et la Fédération des associations de familles acadiennes (FAFA), qui chapeaute une quarantaine d'associations comptant environ 10 000 membres et constituant « un des réseaux associatifs les plus dynamiques actuellement » (Johnson et McKee-Allain, 1999 : 226) ; il publie un bulletin (*Les Retrouvailles*), organise des colloques (quatre à ce jour) avec publication d'Actes et entretient des contacts avec des groupes homologues au Québec, en France et en Belgique. Il fut le « partenaire officiel de l'Acadie du Nord » pour le CMA de 1999 qui eut lieu en Louisiane et collabore de près à celui de 2004 qui se tiendra en Nouvelle-Écosse.

Quel sens donner à cet extraordinaire engouement pour la généalogie ? Comme le soulignent Johnson et McKee-Allain (1999 : 226),

Pendant que le débat sur la vraie nature de l'Acadie se poursuit sur le plan intellectuel, la recherche des liens du sang à travers l'histoire anime des hordes toujours plus nombreuses de généalogistes. Cette quête identitaire essentialiste trouve un appui technique dans le Centre d'études acadiennes (CEA) de l'Université de Moncton.

Un généalogiste de ce centre a d'ailleurs publié deux importants volumes d'un *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes* qui couvre la période 1636-1714 (White, 1999), et

---

25. Nos propres entrevues avec divers intervenants au CMA donnent un portrait plus nuancé. Selon eux, l'essentiel était de célébrer le passé et le présent, le patrimoine et les réussites collectives récentes, d'accueillir les cousins d'ailleurs et de souligner l'incontournable dynamisme de l'Acadie des Maritimes.

plusieurs autres sont prévus. Il y a ici un phénomène qui nous interpelle. Des auteurs voient dans cette nouvelle passion pour la quête des racines le résultat de l'effritement de la nation en tant que référent macrosocial et politique, effritement relié à la perte de cohésion et à l'incapacité de former une communauté politique. Le redéploiement des désirs d'appartenance dans le champ de l'ethnie, fondé sur les liens du sang, tel qu'il se révèle dans la quête généalogique ou la tenue du Congrès mondial acadien, semble correspondre à cet éloignement du référent national (Johnson et McKee-Allain, 1999 : 226).

### **UN RÉSEAU ASSOCIATIF DYNAMIQUE AU SEIN D'UNE MINORITÉ URBAINE : LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE DE SAINT-JEAN, NOUVEAU-BRUNSWICK**

Notre plus récente recherche (Allain et Basque, 2001, 2003, Allain, 2002) vise à combler une lacune dans le corpus des écrits sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires, soit la relative absence d'études sur les communautés minoritaires en milieu urbain. À part les travaux de T. R. Maxwell (1971) sur Toronto, de Robert Stebbins (1994) sur Calgary et de quelques analyses de petites communautés urbaines en Ontario (Jackson, 1988, sur Tecumseh; Cardinal, Lapointe et Thériault, 1988, sur Welland; Rayside, 1991, sur Alexandria), il n'existe à peu près rien. Or les dynamismes de résistance et d'affirmation identitaire devraient différer de ceux qui prévalent dans un milieu francophone homogène à la campagne ou dans une petite ville.

Pour inaugurer ce chantier de recherche, en commençant par l'Acadie des Maritimes, le choix de Saint-Jean s'est immédiatement imposé. Cette région métropolitaine, avec ses 123 000 habitants, est la métropole néo-brunswickoise et la grande ville industrielle de la province. Caractérisée comme le « cœur manufacturier des Maritimes » (DeBenedetti, 1994), sa structure économique a subi des mutations importantes dans les années 1990 avec le déclin des secteurs manufacturiers traditionnels (le chantier naval, par exemple) et la venue de centres d'appels offrant des services bilingues – des entreprises comme Air Canada et Xerox se sont implantées en 1996

et comptent chacune plusieurs centaines d'employés<sup>26</sup> –, sans parler des nouveaux établissements dans les secteurs de pointe tels que l'informatique, l'ingénierie et les communications. La composition de la main-d'œuvre s'en voit transformée; le nombre de cols bleus diminue au profit des nouveaux cols blancs et ce changement entraîne une reconfiguration de la communauté acadienne et francophone. Il y a donc une mouvance à l'œuvre et, en dépit de statistiques indiquant un taux élevé d'assimilation (34,3 % en 1991 comparativement à 8,7 % pour la province (Roy, 1993 : 162 et 167)<sup>27</sup>), notre recherche a permis de dégager de nombreux indices de vitalité.

Les 5 000 francophones de Saint-Jean<sup>28</sup> forment une communauté déterminée et dynamique qui a su se doter, au prix de luttes parfois héroïques, d'une enviable complétude institutionnelle. Au début des années 1970, quelques parents ont exigé des services bilingues de la bibliothèque municipale. Après leur victoire, ils ont lancé, avec l'aide de la SANB, un mouvement pour obtenir une école française, ce qui suscite des réactions hostiles de la part de segments de la population anglophone (rappelons que Saint-Jean est connue comme « la ville des Loyalistes », mais les mentalités ont commencé à changer depuis). Une vieille école d'immersion leur fut cédée en 1976 et bientôt son caractère vétuste et exigu relança la lutte, cette fois pour un Centre scolaire-communautaire (CSC) tel qu'il en existait un à Fredericton depuis 1978<sup>29</sup>. Le Centre de Saint-Jean sera finalement ouvert en 1984.

---

26. L'arrivée de ces gros employeurs recherchant des employés bilingues a évidemment servi la cause des francophones de Saint-Jean qui, depuis le milieu des années 1990, avaient commencé à être plus visibles et à prendre leur place dans la ville.

27. Les statistiques sur l'assimilation sont aujourd'hui remises en question (voir O'Keefe, 2001 ; Couture, 2001).

28. Le Recensement de 1996 (le plus récent à distinguer selon la langue) donne 5 220 personnes de langue maternelle française dans la région métropolitaine de Saint-Jean.

29. En termes de structuration de l'espace institutionnel des minorités francophones, le concept des CSC semble avoir été une innovation néo-brunswickoise (appuyée évidemment par les gouvernements provincial et fédéral). Après le CSC Saint-Anne de Fredericton et le CSC Samuel-de-Champlain de Saint-Jean sera la création du Carrefour Beausoleil de Miramichi en 1986, du CSC Sainte-Anne de la Grand'Terre

Entre-temps, une paroisse française « nationale »<sup>30</sup> avait été obtenue en 1981, la même année que celle de Fredericton. Pour les francophones, le projet de construction d'une église bien à eux – ils ont longtemps dû emprunter des espaces pour le culte à des paroisses anglophones, puis, avec l'ouverture du CSC, utiliser un amphithéâtre du Centre – exigera beaucoup de temps et d'efforts, notamment pour diverses levées de fonds visant à en assurer le financement. Enfin, en octobre 1998, l'église était inaugurée en grande pompe, dernier élément à ce jour de leur réseau institutionnel communautaire<sup>31</sup>.

On note une progression comparable du côté associatif. En 1981, 11 organismes se partageaient 1 200 membres. En 1990, il y avait 19 groupes, avec un *membership* combiné de 2 300 individus (Poulin, 1990). En 1999-2000, on compte 50 associations (cinq fois plus qu'en 1981) totalisant 3 330 membres (trois fois plus qu'en 1981). Les organismes sont donc plus nombreux, mais, dans l'ensemble, ils sont de plus petite taille, vu la nature plus spécialisée de ceux qui sont de création plus récente. En plus de la croissance quantitative, nous avons noté des tendances plus qualitatives telles la diversification, l'innovation et le dynamisme du réseau associatif (Allain et Basque, 2001 ; Allain, 2002).

---

à Saint-Jean (Terre-Neuve) en 1989, du Carrefour du Grand-Havre à Dartmouth (Halifax) en 1991 et du Carrefour de l'Isle Saint-Jean à Charlottetown en mai 1992 (Cardinal et al., 1994 : 23-24). Une quinzaine d'autres centres semblables ont été créés ailleurs au Canada, à Calgary par exemple (Stebbins, 1994).

30. Le terme « national » signifie ici « sans frontière » (de quartiers) : cette paroisse œuvre à l'échelle métropolitaine.

31. Deux ans plus tard, c'était au tour des francophones de Fredericton d'inaugurer leur nouvelle église. Deux constructions d'église en milieu minoritaire alors que la tendance inverse semble être la norme ailleurs (fermetures, fusions, rationalisations de services...), voilà un indicateur de la force continue de l'Église en Acadie. Il existe peu de données sur la pratique religieuse, mais une enquête fait état d'un décalage entre les croyances et la pratique (Allain et Mujica, 1996). Des indices sur le plan des comportements familiaux semblent indiquer une perte d'emprise de la religion catholique, comme en atteste le fait que les comtés francophones du Nouveau-Brunswick ont une proportion supérieure de familles monoparentales et de couples en union libre que les comtés anglophones (voir Johnson et McKee-Allain, 1999 : 219-220).

En l'espace de trois décennies, les francophones de Saint-Jean ont passés d'une longue période de silence et de simple survivance à une position d'affirmation et de visibilité. Si les activités de la communauté se sont d'abord surtout confinées au Centre scolaire-communautaire, elles se sont étendues, dans la deuxième moitié des années 1990, à l'ensemble de la région métropolitaine, y compris le centre-ville. La finale des Jeux d'Acadie en 1996, le Festival de la Baie française depuis 1998 avec ses 3 000 entrées annuelles en moyenne<sup>32</sup> et les nouveaux partenariats avec la communauté anglophone autour de la question du bilinguisme notamment, sont autant de signes que les francophones prennent de plus en plus leur place à Saint-Jean et que la communauté anglophone leur reconnaît dorénavant cette place<sup>33</sup>. Que de chemin parcouru depuis l'époque des menaces de repréailles encore au début des années 1970 alors que les francophones devaient se réunir dans la clandestinité !

Cette reconnaissance de la contribution des francophones à la diversité socioculturelle du Saint-Jean métropolitain méritait d'être soulignée, car elle va tout à fait dans le sens des nouveaux courants analytiques en ce qui a trait aux groupes minoritaires : si, dans le passé, les éléments distinctifs des groupes francophones les isolaient, aujourd'hui, la primauté est accordée à l'apport original des minorités à l'édification de la société globale dont elles font partie (Lapointe et Thériault, 1999). Grâce à leur détermination, à la solidité de leur leadership et à la vitalité de leur réseau associatif, l'exemple des francophones de Saint-Jean en est une bonne illustration<sup>34</sup>.

---

32. Ces données ne tiennent pas compte des foules qui participent chaque année à la Fête du 15 août et les soirées sociales hebdomadaires tenues dans un bar du centre-ville (en 1999-2000, les 33 rencontres ont enregistré plus de 1 000 entrées).

33. Ce fait rejoint en partie le concept de « valeur ajoutée » du français et des francophones, souligné ailleurs (Patrimoine canadien, 1997 : 253 ; Gilbert et Plourde, 1996 ; Beaudin, 1999).

34. En mars 2000, l'Association régionale de la communauté francophone de Saint-Jean (nouvelle appellation du Conseil communautaire) se voyait décerner le prix national Actifs et fiers par l'Association canadienne d'éducation de langue française. En septembre 2000, le Conseil provincial des sociétés culturelles du Nouveau-Brunswick lui attribuait le Prix Racine de l'Initiative de l'année pour la qualité et l'originalité de sa programmation dans le cadre de la Semaine nationale de la francophonie : les 16 activités considérées avaient enregistré 8 000 entrées.

\* \* \*

Nos recherches accréditent la thèse d'une Acadie du Nouveau-Brunswick vivante et dynamique, partie prenante des grandes tendances caractéristiques des sociétés (post) modernes, et notamment celle de la place croissante occupée par les réseaux dans la reproduction et le développement des dites sociétés. Nous avons voulu, ici, mettre l'accent sur la construction de la complétude institutionnelle et de la capacité organisationnelle (Breton, 1964, 1983, 1984), deux caractéristiques des minorités francophones en relation dialectique l'une avec l'autre : si la première requiert souvent l'autre pour s'accroître, son expansion tend à renforcer la seconde. Au fil des ans, les activités de résistance, d'organisation et de concertation des réseaux francophones ont contribué au développement de l'Acadie du Nouveau-Brunswick. Certes, certains secteurs demeurent relativement inexplorés et d'autres chantiers de recherche devraient mettre à jour les organismes de réseautage tant chez les jeunes, les femmes, les aînés et les travailleurs que chez les personnes qui œuvrent dans les domaines artistique, culturel et scientifique. Mais, outre la pénurie d'études empiriques sur la famille<sup>35</sup> et la religion<sup>36</sup>, la grande lacune se situe sur le plan du pouvoir. Les réseaux politiques partisans incarnés largement dans les deux grands partis traditionnels mis à part, où sont les autres lieux d'échange et d'influence au plan social, économique et politique ? On sait que, jusqu'à sa dissolution en 1965, l'Ordre de Jacques-Cartier a constitué un de ces grands réseaux (voir Laliberté, 1983). Depuis, dans certaines conjonctures, d'aucuns ont pu soupçonner qu'une nouvelle « Patente » s'était reconstituée de manière informelle parmi les nouveaux leaders en Acadie. Illusion ou réalité ? Et qu'en est-il des contre-pouvoirs et des réseaux alternatifs où s'élaborent une pensée critique et des stratégies d'intervention sur des dossiers environnementaux, sociaux et économiques<sup>37</sup> ?

35. Sur les changements au sein de la famille et les enjeux qui se posent, voir McKee-Allain (1995) et Johnson et McKee-Allain (1999).

36. On trouvera dans McKee-Allain (1996, 1997) une analyse des rapports entre l'Église et l'éducation en Acadie.

37. Un bon exemple serait le Front commun pour la justice sociale du Nouveau-Brunswick, créé dans les années 1990, et qui regroupe une trentaine d'organisations

Bref, si les recherches en cours contribuent à notre connaissance de l'Acadie, il reste beaucoup à faire. Grâce à un corpus empirique, enrichi dans le sens que je viens de suggérer, les chercheurs pourront mieux envisager la prochaine étape, celle des études comparatives et des partenariats au sein des francophonies québécoise, canadiennes et internationales<sup>38</sup>. Est-ce à dire que la société acadienne a surmonté tous les défis qui se présentent à elle ? Ce serait naïf de le croire. Signalons-en trois qui paraissent évidents. Il y a le problème lancinant de l'assimilation, dont l'intensité varie selon les régions<sup>39</sup>. J'ai évoqué le débat sur les mesures de l'assimilation (O'Keefe, 2001) qui tendraient à surestimer le phénomène et, pour cette raison, engendrent des prédictions alarmistes et déterministes (Couture, 2001).

Notons en second lieu la relation ambiguë à la modernité diagnostiquée par plusieurs (Allain, McKee-Allain et Thériault, 1993 ; Thériault, 1995 ; Johnson et McKee-Allain, 1999 ; Allain et McKee-Allain, 2002, 2003) : si on trouve en Acadie des signes incontestables de vitalité (entre autres au niveau des réseaux associatifs), on peut également y observer, comme ailleurs, une montée de l'individualisme et le déclin des grandes causes collectives, telles le néonationalisme, le coopératisme, etc. Les intérêts sectoriels remplacent souvent l'identification et l'appartenance à la nation. Où se situent la relève, les jeunes, dans ces processus ? Très peu de recherches ont été menées sur ce thème. Ce serait pourtant important de s'y consacrer.

Enfin, troisième défi : malgré la vitalité communautaire « interne » observée dans les études de cas présentées ici, il faudrait identifier

---

dont une quinzaine de syndicats et une quinzaine de groupes progressistes impliqués dans de nombreux secteurs.

38. Non pas que ces études soient inexistantes actuellement, mais elles ne sont pas la norme non plus. Le champ des relations Acadie-Québec, par exemple, a fait l'objet de quelques publications (voir les *Actes du colloque Carrefour Acadie-Québec* et Harvey et Beaulieu, 2000).
39. Le Nouveau-Brunswick affiche tout de même un taux d'assimilation moins élevé (8,7 % en 1996), selon Charles Castonguay, à cause du poids démographique des Acadiens au sein de la population provinciale et de leur concentration dans le Nord et le Sud-Est (Ricard, 2002).

des mécanismes pour surmonter l'isolement relatif de l'Acadie et développer des liens, au plan institutionnel comme au plan de la société civile, avec les autres francophonies minoritaires au Canada, avec le Québec, et avec la francophonie internationale. Cela vaut pour tous les plans : socioculturel, politique, économique, réticulaire. Certains éléments sont déjà en place, mais beaucoup reste à faire pour que la société acadienne devienne plus « branchée » et pleinement ouverte, pluraliste et solidaire.

## Références

- Actes du colloque Carrefour Acadie-Québec* (1993), *Égalité*, numéro spécial, 33 (printemps).
- Allain, Greg (1996), « Fragmentation ou vitalité? Les nouveaux réseaux associatifs dans l'Acadie du Nouveau-Brunswick », dans Benoît Cazabon (dir.), *Pour un espace de recherche au Canada français : discours, objets et méthodes*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 93-125.
- Allain, Greg (1997), « Le Congrès mondial acadien de 1994 : réseaux, conflits, réalisations », *Revue de l'Université de Moncton*, numéro spécial : *Mutations sociales et sciences humaines*, 30, 2, p. 141-159.
- Allain, Greg (1998), « Le Congrès mondial acadien : regards sur la participation aux Conférences, bilan et enjeux des Retrouvailles », dans Gratiem Allaire et Anne Gilbert (dir.), *Francophonies plurielles : communications choisies*, Sudbury, Institut franco-ontarien, p.139-162.
- Allain, Greg (2001), « La société acadienne en réseaux : trois études de cas dans les domaines du sport, des affaires et de l'Acadie "mondiale" », *La revue de l'Université de Moncton*, hors série, p. 191-204.
- Allain, Greg (2002), « La communauté francophone de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick : de la survivance à l'affirmation », *Francophonies d'Amérique*, 14, p. 37-53.
- Allain, Greg, et Maurice Basque (2001), *De la survivance à l'effervescence : portrait historique et sociologique de la communauté francophone et acadienne de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick*, Saint-Jean, Association régionale de la communauté francophone de Saint-Jean.
- Allain, Greg, et Maurice Basque (2003), *Une présence qui s'affirme : la communauté acadienne et francophone de Fredericton, Nouveau-Brunswick*, Moncton. Éditions de la francophonie.
- Allain, Greg, et Isabelle McKee-Allain (2002), « Acadian Society in 2002 : Modernity, Identity and Pluralism », *Journal of Indo-Canadian Studies*, 2, 2, p. 37-48.
- Allain, Greg, et Isabelle McKee-Allain (2003), « La société acadienne en l'an 2000 : identité, pluralité et réseaux », dans André Magord (dir.), Maurice Basque et Amélie Giroux (coll.), *Moncton, Centre d'études acadiennes*, p. 535-565.

- Allain, Greg, et Martin Mujica (1996), « Profil des participants et des participantes aux Conférences du Congrès mondial acadien », dans *Le congrès mondial acadien : l'Acadie en 2004, Actes des conférences et des tables rondes*, Moncton, Éditions d'Acadie, p. 659-681.
- Allain, Greg, Gratien Allaire et Frank McMahon (dir.) (2002), *Les francophonies canadiennes minoritaires à l'aube du 21<sup>e</sup> siècle*, numéro spécial de *Francophonies d'Amérique*, 14.
- Allain, Greg, Isabelle Mckee-Allain et J.-Yvon Thériault (1993), « La société acadienne : lectures et conjonctures », dans Jean Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes. Études thématiques des débuts à nos jours*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, p. 341-385.
- Allaire, Gratien (1999), *La francophonie canadienne : portraits*, Québec et Sudbury, CIDEF-AFI et Prise de parole.
- Allaire, Gratien, et Anne Gilbert (1998), *Francophonies plurielles : communications choisies*, Sudbury, Institut franco-ontarien.
- Allard, Étienne (1995), « Le Congrès Mondial Acadien un an après : les Retrouvailles ont rapproché les familles », *L'Acadie nouvelle* (11 août), p. 6.
- Basque, Maurice (1994), *De Marc Lescarbot à l'AEFNB : histoire de la profession enseignante acadienne au Nouveau-Brunswick*, Edmundston, Marévie.
- Beaudin, Maurice (1999), « Les Acadiens des Maritimes et l'économie », dans J.-Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*, Moncton, Les Éditions d'Acadie p. 239-264.
- Bernard, Roger (1990a), *Le choc des nombres : dossier statistique sur la francophonie canadienne-française, 1951-1986*, Ottawa, FJCF.
- Bernard, Roger (1990b), *Le déclin d'une culture*, Ottawa, FJCF.
- Bernard, Roger (1991), *Un avenir incertain, comportements linguistiques et conscience culturelle des jeunes Canadiens français*, Ottawa, FJCF.
- Bernard, Roger ([1988] 1996), *De Québécois à Ontariois*, Ottawa, Le Nordir.
- Bernard, Roger (1998), *Le Canada français : entre mythe et utopie*, Ottawa, Le Nordir.
- Breton, Raymond (1964), « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants », *American Journal of Sociology*, 70, p. 193-205.
- Breton, Raymond (1983), « La communauté ethnique, communauté politique », *Sociologie et sociétés*, XV, 2, p. 23-37.
- Breton, Raymond (1984), « Les institutions et les réseaux d'organisation des communautés ethnoculturelles », dans *État de la recherche sur les communautés francophones hors Québec*, Ottawa, FFHQ, p. 4-20.
- Breton, Raymond (1994), « Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires. Essai de typologie », *Sociologie et sociétés*, XXVI, 1, p. 59-69.
- Cardinal, Linda (dir.) (1993), *Une langue qui pense : la recherche en milieu minoritaire francophone au Canada*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.

- Cardinal, Linda, et Isabelle Mckee-Allain (1999), « Enjeux et défis de la recherche féministe en milieu francophone minoritaire au Canada », dans Huguette Dagenais (dir.), *La recherche féministe dans la francophonie : pluralité et convergences*, Montréal, Remue-Ménage, p. 449-465.
- Cardinal, Linda, Jean Lapointe et J.-Yvon Thériault (1988), *La communauté francophone de Welland : la minorité francophone de Welland et ses rapports avec les institutions*, Rapport d'étude présenté au Bureau du commissaire aux langues officielles, Université d'Ottawa, Département de sociologie.
- Cardinal, Linda, Jean Lapointe et J.-Yvon Thériault (1994), *État de la recherche sur les communautés francophones hors-Québec 1980-1990*, Ottawa, CRCCF.
- Cardinal, Linda et al. (1994), *L'épanouissement des communautés de langue officielle : la perspective de leurs associations communautaires*, Ottawa, Secrétariat d'État du Canada et Commissariat aux langues officielles.
- Castonguay, Charles (1993), « Le déclin des populations francophones de l'Ouest canadien », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 5, 2, p. 147-153.
- Castonguay, Charles (1994), « Évolution récente de l'assimilation linguistique au Canada », dans Claude Poirier (dir.), *Langue, espace et société : les variétés du français en Amérique du Nord*, Sainte-Foy, PUL (coll. Culture française d'Amérique), p. 277-311.
- Castonguay, Charles (1997), « Évolution de l'anglicisation des francophones au Nouveau-Brunswick, 1971-1991 », dans Lise Dubois et Annette Boudreau (dir.), *Les Acadiens et leurs langues : quand le français est minoritaire*, Moncton, Éditions d'Acadie (coll. Centre de recherche en linguistique appliquée), p. 47-62.
- Castonguay, Charles (1999), « French is on the Ropes. Why Won't Ottawa Admit it? », *Policy Options*, 20, 8, p. 39-50.
- Cazabon, Benoît (dir.) (1996), *Pour un espace de recherche au Canada français : discours, objets et méthodes*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- Cotnam, Jacques, Yves Frenette et Agnès Whitfield (dir.) (1995), *La francophonie ontarienne : bilan et perspectives de recherche*, Ottawa, Le Nordir.
- Couture, Claude (2001), « La disparition inévitable des francophones à l'extérieur du Québec : un fait inéluctable ou le reflet d'un discours déterministe? », *Francophonies d'Amérique*, 11, p. 7-18.
- Daigle, Jean (1990), *Une force qui nous appartient : la Fédération des Caisses populaires acadiennes, 1936-1986*, Moncton, Les Éditions d'Acadie.
- Daigle, Jean (dir.) (1993), *L'Acadie des Maritimes. Études thématiques des débuts à nos jours*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton.
- De Benedetti, Georges (1994), « Saint John : Are Its Strengths Its Weaknesses? », dans Georges De Benedetti et Rodolphe Lamarche (dir.), *Shock Waves : The Maritime Urban System in the New Economy*, Moncton, Institut canadien de recherche sur le développement régional, p. 207-229.

- Denis, Wilfred B. (1993), « La complétude institutionnelle et la vitalité des communautés fransaskoises en 1992 », *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 5, 2, p. 253-84.
- Finn, Gilbert (2000), « *Fais quelque chose!* ». *Mémoires*, à compte d'auteur.
- Gilbert, Anne (1999), *Espaces franco-ontariens*, Ottawa, Le Nordir.
- Gilbert, Anne, et André Plourde (dir.) (1996), *L'Ontario français, valeur ajoutée?*, Ottawa, CRCCF.
- Goldenberg, Sheldon, et Valerie A. Haines (2000), « Social Networks and Institutional Completeness: From Territoty to Ties », dans Madeline A. Kalbach. et Warren E. Kalbach (dir.), *Perspectives on Ethnicity in Canada: A Reader*, Toronto, Hartcourt Canada, p. 35-47.
- Harvey, Fernand, et Gérard Beaulieu (dir.) (2000), *Les relations entre le Québec et l'Acadie: de la tradition à la modernité*, Les Éditions d'Acadie et IQRC.
- Jackson, John D. ([1975] 1988), *Community and Conflict: A Study of French-English Relations in Ontario*, Toronto, Canadian Scholars Press Inc.
- Jaenen, Cornelius J. (dir.) (1993), *Les Franco-Ontariens*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa.
- Johnson, Marc, et Isabelle McKee-Allain (1999), « Société et identité acadiennes contemporaines », dans J.-Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada: l'état des lieux*, Moncton, Les Éditions d'Acadie, p. 209-235.
- Kumar, Krishan (1995), *From Post-Industrial to Post-Modern Society: New Theories of the Contemporary World*, Oxford, Blackwell.
- Laliberté, Raymond (1983), *Une société secrète: l'Ordre de Jacques Cartier*, Montréal, Hurtubise HMH.
- Lamarre, Jules (2000), « Les Jeux de l'Acadie et le Québec », dans Fernand Harvey et Gérard Beaulieu (dir.), *Les relations entre le Québec et l'Acadie: de la tradition à la modernité*, Moncton et Sainte-Foy, Les Éditions d'Acadie et IQRC, p. 177-195.
- Langues officielles (1996), *Rapport annuel 1994-1995*, Ottawa, Commissariat aux langues officielles.
- Lapointe, Jean, et J.-Yvon Thériault (1999), « La sociologie et les francophonies minoritaires au Canada », dans J.-Yvon Thériault (dir.), *Francophonies minoritaires au Canada: l'état des lieux*, Moncton, Les Éditions d'Acadie, p. 193-207.
- Lyon, David (1999), *Postmodernity*, 2<sup>e</sup> éd., Minneapolis, University of Minnesota Press.
- Maxwell, T.R. (1971), « La population d'origine française de l'agglomération métropolitaine de Toronto », *Recherches sociographiques*, 12, p. 319-344.
- McKee-Allain, Isabelle (1995), « Les familles acadiennes des années 1990: profil et enjeux », dans Colette Bernier et al. (dir.), *Familles francophones: multiples réalités*, Sudbury, Institut franco-ontarien, p. 93-106.
- McKee-Allain, Isabelle (1996), « La production identitaire en Acadie contemporaine: enjeux soulevés par l'enseignement religieux dans les écoles francophones du Nouveau-Brunswick », dans Dyane Adam (dir.), *Femmes francophones et pluralisme en milieu minoritaire*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa (coll. Actexpress), p. 41-51.

- McKee-Allain, Isabelle (1997), « Une minorité et la construction de ses frontières identitaires : un bilan socio-historique du système d'éducation en Acadie du Nouveau-Brunswick », *Revue des sciences de l'éducation*, XXIII, 3, p. 527-544.
- O'Carroll, Daniel (1993), « Les activités sportives en Acadie », dans Jean Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes. Études thématiques des débuts à nos jours*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, p. 587-600.
- O'Keefe, Michael (2001), *Minorités francophones : assimilation et vitalité des communautés*, 2<sup>e</sup> éd., Ottawa, Patrimoine canadien.
- Patrimoine canadien (1997), *Langues officielles et économie*, Ottawa, Patrimoine canadien (coll. Appui aux langues officielles).
- Poulin, Pierre (1990), *Centre communautaire Samuel-de-Champlain, plan quinquennal. Rapport final* (18 décembre).
- Rayside, David M. (1991), *A Small Town in Modern Times : Alexandria, Ontario*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press.
- Ricard, Philippe (2002), « L'assimilation en perte de vitesse », *L'Acadie Nouvelle* (23 août), p. 3.
- Rossel, Pierre, François Hainard et Michel Bassand (1990), *Cultures et réseaux en périphéries*, Lausanne, Éditions Réalités sociales.
- Roy, Muriel K. (1993), « Démographie et démolinguistique en Acadie, 1871-1991 », dans Jean Daigle (dir.), *L'Acadie des Maritimes. Études thématiques des débuts à nos jours*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, p. 141-206.
- Stebbins, Robert (1994), *The Franco-Calgarians : French Language, Leisure, and Linguistic Life-style in an Anglophone City*, Toronto, University of Toronto Press.
- Stebbins, Robert (2000), *The French Enigma : Survival and Development in Canada's Francophone Societies*, Calgary, Detselig Enterprises.
- Thériault, J.-Yvon (1995), *L'identité à l'épreuve de la modernité : écrits politiques sur l'Acadie et les francophonies canadiennes minoritaires*, Moncton, Les Éditions d'Acadie.
- Thériault, J.-Yvon (dir.) (1999), *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux*, Moncton, Les Éditions d'Acadie.
- White, Stephen (1999), *Dictionnaire généalogique des familles acadiennes : première partie, 1636 à 1714*, 2 vol., Moncton, Centre d'études acadiennes, Université de Moncton.
- Young, Robert (1989), « Voluntary Associations in New Brunswick : Past and Future », dans Maurice Beaudin et Donald J. Savoie (dir.), *Le Nouveau-Brunswick en l'an 2000*, Moncton, Institut canadien de recherche et développement régional, p. 139-150.